

■ **Liebherr-Swissholding S.A.**, à Bulle, achat, gestion et aliénation de participations à des entreprises, etc. (FOSC du 19.09.2002, p. 6). Selon procès-verbal authentique de l'assemblée générale extraordinaire du 17.04.2003 et contrat de fusion du 11.04.2003, la société est dissoute sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, par le fait que LIEBHERR-INTERNATIONAL S.A., à Bulle, en reprend l'actif et le passif.
Journal no 2132 du 19.05.2003
(01003394 / CH-217.0.430.124-4)